

Texte du Séminaire du Jubilé de l'EES

Séance du Lundi 3 octobre 2022 : animée par Catherine Sofer, « **L'histoire de l'économie du genre à Paris 1** » avec la participation de Elena Stancanelli, Delphine Brochard, Hélène Le Forner, Claire Thibout.

Intervention de Catherine Sofer (professeure émérite à l'Université Paris 1, chercheure associée à l'EEP)

Introduction

Pourquoi parler de l'histoire de l'économie du genre à Paris 1 ? L'économie du genre est un thème qui s'est développé de façon relativement récente dans le monde, disons depuis les années 1990-2000, mais qui est devenu progressivement très important, y compris en France.

A Paris 1, il n'a pas mobilisé au départ de nombreux chercheurs ou chercheuses dans les équipes (rien à voir avec un thème bien installé, et historique, comme l'économie du travail, par exemple, sans même parler de la macroéconomie), il n'a pas donné lieu à de nombreux cours, mais il s'est développé petit à petit, en attirant des chercheur/euses et des doctorants en économie. Et Paris 1 a été vraiment pionnière dans le domaine de l'économie du genre en France, thème qui a maintenant essaimé un peu partout en France.

Je commencerai ce chapitre par des éléments personnels : ma thèse, « La division du travail entre hommes et femmes » n'a pas été pas la première sur le travail des femmes en France, mais elle a été probablement la première à aborder dans une perspective de théorie économique centrée sur les femmes, les liens entre travail marchand et travail domestique.

A vrai dire, c'est une interrogation sur la situation des femmes, dans une perspective féministe, qui m'a fait abandonner les mathématiques, discipline dans laquelle j'avais fait des études et commencé des recherches, pour l'économie, qui me paraissait plus à même d'apporter des réponses. Mes recherches en économie du genre, comme je l'ai dit, portaient à la fois sur la famille et sur le marché du travail : discrimination, ségrégation hommes/femmes des emplois, etc.... Le premier article tiré de ma thèse, qui portait sur la ségrégation hommes/femmes dans les emplois, a été publié en 1983 dans la

revue qui s'appelait à l'époque *les Annales de l'INSEE*¹, et qui s'appelle maintenant *Annales d'Economie et Statistiques*. J'ai continué à travailler sur ce thème à l'Université d'Orléans où j'ai eu mon premier poste comme MCF. J'ai ensuite effectué mes recherches dans le cadre du CRESEP (Centre de Recherche sur l'Emploi et la production), dans une perspective qui, dans la continuité de ma thèse, a été celle de la microéconomie appliquée, en m'appuyant sur des travaux comme ceux de Michèle Riboud sur le travail des femmes², ou de Louis Levy-Garboua³ en économie de la famille qui étaient tous les deux dans une approche beckerienne.

Associer Becker et l'économie du genre ? On pourrait passer la séance entière à discuter des apports absolument fondamentaux de G.S. Becker à l'économie du genre, sur la famille, sur le capital humain, sur les discriminations⁴ mais aussi des limites de son approche : la famille patriarcale, la rationalité de la division traditionnelle du travail dans la famille, ce n'est pas l'objet ici. Je voudrais juste signaler au passage que ne pas rejeter complètement Becker et reconnaître la fécondité des outils d'analyse de son approche, y compris de la famille, a été une grosse pomme de discorde entre les rares économistes qui comme moi, utilisaient ses travaux sur la famille, et les sociologues de la famille qui avaient tendance à le diaboliser. Même la notion de capital humain, reconnue ensuite comme fondamentale par toutes les sciences humaines était vivement rejetée par la plupart des sociologues français jusque dans les années 1990. Je devrais sans doute préciser aussi que la grande majorité des économistes français rejetait aussi dans les années 1980-90 l'approche économique de la famille : parler de marché du mariage, formaliser la production domestique paraissait à la plupart d'entre eux tout à fait hors champ de l'économie. Mais ce n'était pas le cas, heureusement, de l'équipe de microéconomie appliquée qui avait l'esprit ouvert, et dans laquelle je me suis insérée tout naturellement quand j'ai été

¹ Sofer, Catherine. "Emplois féminins et emplois masculins : mesure de la ségrégation et évolution de la féminisation des emplois" *Annales de l'INSEE*, Octobre-Décembre (1983)

² Riboud, Michelle. *Accumulation du capital humain* Paris : Économica (1978). *Offre de travail et salaires féminins*, avec Gilbert Colletaz ; Orléans ; Paris : PUF (1988)

³ Levy-Garboua, Louis *L'arbitrage autarcie-marché : une explication du travail féminin* Document du Credoc (1980)

⁴ Becker, Gary, S.. *The Economics of Discrimination*. Chicago, University of Chicago Press. ([ISBN 0-226-04115-8](#)) (1957).. *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*. Chicago, University of Chicago Press. ([ISBN 978-0-226-04120-9](#)) (1964,.). : *A Treatise on the Family*, Harvard University Press (1981).

nommée à Paris 1 en 1999. Je travaillais déjà avec plusieurs de ses membres depuis plusieurs années, avec la conférence des JMA à laquelle j'ai participé presque tous les ans depuis sa création, et en particulier avec Michel Sollogoub, qui était comme moi en poste à Orléans avant Paris 1, avec Louis Lévy-Garboua aussi, avec qui j'ai participé à divers projets de recherche dont un projet européen⁵.

J'arrive donc comme professeure à Paris 1 en 1999 rattachée au LAMIA, où j'ai dû être la première à travailler systématiquement sur des thèmes comme les discriminations ou l'économie de la famille, au moins dans une perspective de théorie économique. Il y avait cependant aussi à cette époque Rachel Silvera, au Matisse, qui avait comme thème de recherche le travail des femmes, avec une approche plus empirique. Nous avons toutes deux été associées à l'aventure du MAGE, (Marché du travail et genre) réseau (GIS) créé par Margaret Maruani.

A la fin des années 1990, le thème commençait à être un peu plus légitime dans la communauté des économistes français, spécialement sous l'impulsion de l'Union européenne qui finançait des recherches en économie sur les femmes et sur le thème de l'égalité hommes/femmes depuis plusieurs années, avec des publications de plus en plus nombreuses sur ces questions d'égalité. Sous l'impulsion aussi des recherches menées aux Etats-Unis : des journaux se créaient, spécialisés en économie du genre, comme *Feminist Economics*, créée en 1995, ou la *Review of Economics of the Household*, lancée en 2001 par Shoshana Grossbard, et à l'aventure de laquelle j'ai participé à sa création comme éditrice associée. En Europe, un Journal comme le *Journal of Population Economics* créé en 1987, publiait déjà de nombreux articles dont on dirait aujourd'hui qu'ils relèvent de l'économie du genre. Disons qu'en France, nous n'avons pas été à la pointe sur ces questions, en comparaison des pays nordiques et des pays anglo-saxons, sans doute aussi parce que beaucoup de ceux ou celles parmi les économistes qui s'intéressaient au thème avaient aussi une opposition méthodologique aux recherches « mainstream » ou « néo-classiques » dans ce domaine, et parce que la plupart des économistes mainstream, eux, ne s'intéressaient pas du tout à ces questions. En revanche, Paris 1 a été avant-gardiste, en France, dans le domaine.

⁵ Dans le cadre du programme européen "Targeted Socio-Economic Research." (TSER, Recherche socio-économique finalisée), coordinatrice de la recherche : *Schooling, Training and Transitions*.

A partir des années 2000, donc, s'est développé à Paris 1 un ensemble de recherches en économie du genre dans le cadre du Lamia d'abord, puis de l'équipe TEAM du CES, surtout, avec Elisabeth Cudeville, Elena Stancanelli qui nous a rejoint, et les doctorants et surtout doctorantes dans le domaine, mais également ailleurs, par exemple Angela Greulich dans l'équipe des macroéconomistes, au Matisse également avec Christine Ehrel ou Marie-Thérèse Letablier, entre autres. Ces recherches n'ont porté le nom d' « économie du genre » à Paris 1 qu'à partir de 2005. Elles relevaient essentiellement de domaines qui, dans les classements du JEL, étaient recensés en économie du travail, en économie démographique, en économie de la famille, ou en économie du développement.

Cours en économie du genre

Ces recherches ont donné lieu à des cours, en général en M2, qui, il faut le dire, ont été assez difficiles à négocier et à conserver, à l'époque, en particulier avec le passage des nombreux DEA à un nombre de masters plus limité.

Voici les cours proposés en économie du genre à Paris 1 :

Tableau : Cours en économie du genre à Paris 1

Cours de DEA (Microéconomie Appliquée), puis de M2 dans le cadre du programme ETE de IParis 1 et de l'Ecole d'Economie de Paris :	
2003-2007	Economie de la famille
Cours de M2 :	
2005-2007	Economie du genre
2007 – 2014	Economie des ménages
Depuis 2005 :	Cours de spécialité Gender and Development en M2 économie du développement et en économie du développement durable
Depuis 2018 :	Master pluridisciplinaire de Paris 1 : master genre avec cursus en économie

Beaucoup de recherches portant sur le thème ont été réalisées dans le cadre d'un projet de recherche, le projet Ginhdila.

Le projet Ginhdila :

	Projet	2008
	GINHDILA	2012

Ginhdila, acronyme pour “ Gender Inequalities and Household Division of Labour” était un projet de recherche CES-Paris 1 dont j'étais responsable scientifique, avec l'INED comme partenaire associé. A l'INED, c'est Anne Solaz qui pilotait le projet, et l'équipe des économistes (Anne Solaz, Olivia Ekert, Ariane Pailhé, entre autres) qui y participait. Etait associé aussi le CAFO (Centre for Labour Market Policy Research), de l'Université de Växjö, Suède, avec Dominique Anxö comme responsable.

Les objectifs de recherche du projet étaient les suivants :

Quel est le rôle des normes sociales et des facteurs économiques dans la persistance des inégalités de genre au sein du ménage?

Comprendre la formation et le processus décisionnel du ménage pour mieux comprendre les fondements des inégalités de genre

Le projet comportait à la fois des travaux théoriques et des travaux empiriques, réalisés à partir de l'utilisation de grandes bases de données, Insee, INED, ou encore des données expérimentales. Il a donné lieu à une vingtaine de publications: dont plusieurs dans des revues françaises, trois dans Feminist

Economics, une dans L'AER⁶, une dans la REHO⁷, une dans Experimental Economics⁸, plusieurs ouvrages ou chapitres d'ouvrages, ainsi qu'un numéro spécial des *Annales d'Economie et de Statistiques* dont le détail sera développé ci-dessous.

Le dernier workshop du projet Ginhdila

Ce projet a donné lieu à une rencontre internationale à Nice à laquelle participaient la plupart des principaux chercheurs et chercheuses internationalement reconnus en économie du genre :

Dernier Workshop Ginhdila : Nice 18-20 Juin 2012

Open Workshop on Gender Economics

Liste des participants :

Linnaeus University : Dominique Anxo ,

Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne : Elisabeth Cudeville, Gaëlle Ferrant, Nicolas Jacquemet, Magali Recoules, Catherine Sofer, Elena Stancanelli, Claire Thibout

INED: Olivia Ekert-Jaffé, Ariane Pailhé, Anne Solaz

⁶ E.Stancanelli et A.Van Soest "Retirement and Home Production: A Regression Discontinuity approach," *American Economic Review*, May, 2012, Vol 102 (3), pp. 600-605. Papers and Proceedings. DOI: 10.1257/aer.102.3.600

⁷Kalugina, E. Radtchenko, N. and Sofer, C. " Intra-Household Inequality in Transitional Russia" *Review of Economics of the Household*, vol 7 n°4 December pp447-471 (2009.)

⁸ Couprie, H., Cudeville, E. et Sofer, C. « Efficiency versus Stereotypes: an Experiment in Domestic Production » *Experimental Economics*, DOI 10.1007/s10683-019-09612-3 (2019)

Invités Internationaux:

Patricia Apps (Sidney University)

Francesca Bettio (Siena University)

Raquel Fernandez (New York University)

Valerie Lechene (University College London)

Arthur Lewbel (Boston College)

Kjell-Erik Lommerud (University of Bergen)

Shelly Lundberg (USCB Santa Barbara)

Robert A Pollak (Washington University in Saint Louis)

Ray Rees (Munich University)

Nina Smith (Aarhus University)

Comme mentionné ci-dessus, le projet a également donné lieu à la publication d'un numéro spécial de la revue *Annales d'Economie et de Statistiques*, coédité par Patricia Apps et moi-même.

Numéro spécial de la revue *Annales d'Economie et de Statistiques* :

Pour ce numéro spécial, un appel à publications ouvert avait été lancé, qui a reçu de nombreuses soumissions, internationales mais aussi en provenance de chercheurs/chercheuses françaises. Il a, à côté de publications émanant de chercheurs et chercheuses internationalement reconnus tels Robert Pollak ou Nicole Fortin, entre autres, permis de regrouper et de donner un coup de projecteur sur l'ensemble des recherches menées en économie du genre dans de nombreux laboratoires de recherche français dans les années 2013-2014.

ANNALS OF ECONOMICS AND STATISTICS

SPECIAL ISSUE ON THE ECONOMICS OF GENDER

INTRODUCTION

Introduction to the Special Issue on the Economics of Gender
Patricia APPS and Catherine SOFER – page 11

ASSOCIATION POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE LA RECHERCHE
EN ÉCONOMIE
ET EN STATISTIQUE

GENDER IN LABOUR ECONOMICS

New Evidence of Ethnic and Gender Discriminations in the French Labor Market
Using Experimental Data: A Ranking Extension of Responses from Correspondence Tests
Emmanuel DUGUET, Loïc DU PARQUET, Yannick L'HORTY and Pascale PETIT – page 21

Gender Gaps in Performance Pay: New Evidence from Spain
Sara DE LA RICA, Juan J. DOLADO and Raquel VEGAS – page 41

Gender Differences in Careers
Antti KAUKHANEN and Sami NAPARI – page 61

GENDER AND CARE COSTS

Proximity and Co-residence of Adult Children and their Parents
in the United States: Descriptions and Correlates
Janice COMPTON and Robert A. POLLAK – page 91

Child Care and Labour Market Participation in France: Do Monetary Incentives Matter?
Guillaume ALLÈGRE, Véronique SIMONNET and Catherine SOFER – page 115

Gender Bias in Tax Systems Based on Household Income
Yuri ANDRIENKO, Patricia APPS and Ray REES – page 141

GENDER AND THE ECONOMICS OF THE HOUSEHOLD

Intergenerational Correlation of Domestic Work: Does Gender Matter?
Anne SOLAZ and François-Charles WOLFF – page 159

Welfare Comparisons, Economies of Scale and Equivalence Scale in Time Use
Hélène COUPRIE and Gaëlle FERRANT – page 185

Do Couples Bargain over Fertility?
Timo HENER – page 211

Efficiency-Equality Trade-off within French and German Couples.
A Comparative Experimental Study
Miriam BEBLO, Denis BENINGER, François COCHARD, Hélène COUPRIE
and Astrid HOPFENSITZ – page 233

Household Consumption at Retirement: A Regression Discontinuity Study
on French Data
Nicolas MOREAU and Elena STANCANELLI – page 253

LONG-TERM EVOLUTIONS OF GENDER

Household Behaviour and Social Norms: A Conjugal Contract Model with Conformism
Elisabeth CUDEVILLE and Magali RECOULES – page 279

How Do Gender Inequalities Hinder Development? Cross-Country Evidence
Gaëlle FERRANT – page 313

Gender Equality (F)or Economic Growth? Effects of Reducing the Gender Gap
in Education on Economic Growth in OECD Countries
Olivier THÉVENON and Angelica SALVI DEL PERO – page 353

Gender Role Attitudes and Women's Labor Market Participation: Opting-Out,
AIDS, and the Persistent Appeal of Housewifery
Nicole M. FORTIN – page 379

2015
117-118

Il faut aussi mentionner la participation du CES de Paris 1 à une institution particulièrement importante pour le développement des recherches sur le genre en France, incluant l'économie du genre, le GIS Genre :

Le GIS Genre

A partir de 2011 se sont tenues des réunions préalables à la demande de création d'un GIS « Genre » pour promouvoir les recherches sur le genre dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, à l'initiative de Sandra Laurier, professeure de philosophie à Paris 1.

Fondé en **2012** à l'initiative de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS, l'Institut du Genre est un **Groupe d'Intérêt Scientifique** (GIS) qui réunit 30 partenaires institutionnels (universités, grandes écoles,...).

Disciplines représentées au CS du GIS :

Outre l'économie qui compte un(e) représentant(e), de nombreuses autres disciplines sont représentées depuis 2012 : sociologie, philosophie, lettres modernes, géographie, histoire moderne, ancienne, contemporaine, communication, linguistique, anthropologie, histoire de l'art, littérature médiévale, droit, psychologie/psychanalyse, ethnologie.

Le GIS Genre a promu et financé différentes activités de soutien aux recherches sur le genre, et en particulier en direction des jeunes chercheur(e)s. Il a institué, par exemple, un prix de thèse, dont le 2e Prix a été attribué en 2014 à une économiste, **Faustine PERRIN** pour sa thèse "Égalité hommes-femmes et croissance économique de long terme. Une analyse cliométrique", Sciences économiques, université de Strasbourg et Scuola Superiore Sant'Anna de Pise (Italie), soutenue en 2013.

Le GIS genre lance aussi chaque année un Appel à projets centré autour de différents axes, regroupant différentes disciplines. En 2014, l'appel était centré sur deux axes, dont l'Axe 9 « Travail, production, échanges » était clairement en direction des recherches en économie.

Intervention d'Elena Stancanelli (directrice de Recherche CNRS, et Professeure à l'École d'Économie de Paris)

Catherine Sofer mentionne le début de l'économie de genre dans les années 1990, et j'ai eu effectivement la chance de participer au début des années 1990 à un groupe de recherche multidisciplinaire autour des questions de genre, qui venait de se créer, à l'Institut Universitaire Européen (IUE) de Florence, autour de deux économistes féministes, l'Italienne, Elisabetta Addis, qui avait fait son doctorat à l'université de Harvard, et l'Écossaise Barbara MacLennan, ce groupe organisant mensuellement un séminaire. Chercheuse postdoctorale aux Pays Bas, quelques années plus tard, j'ai eu la chance de participer au groupe de recherche en économie de genre piloté par Siv Gustafsson, une professeure suédoise en poste à l'Université de Amsterdam, et par Edith Kuiper, doctorante à l'époque à l'Université d'Amsterdam, et une des fondatrices de la naissante association des économistes féministes (International Association of Feminist Economics). J'ai donc baigné dans l'économie du genre depuis son début, tout en conduisant mes recherches souvent sur tout autre thème (tel que la durée du chômage, la sortie du chômage, et l'épargne des chômeurs). J'ai commencé à examiner des questions de recherche dans le domaine de l'économie du genre dans les années 2000, et je fus donc ravie de pouvoir rejoindre l'équipe de TEAM et d'échanger sur ces thèmes avec Catherine Sofer et ses doctorant-e-s, vers la fin des années 2000, en tant que chercheure CNRS, mutée de l'université de Cergy Pontoise au Centre d'Économie de la Sorbonne de l'université Paris 1.

Au CES, j'ai coordonné depuis mon arrivée, le séminaire d'économie du genre, qui avait lieu, d'abord une fois par mois, puis chaque semaine, accueillant les travaux de chercheur-e-s français-es et internationaux-les de grande renommée. Ce séminaire, qui était l'un des rares séminaires transversaux du CES, conçu en collaboration avec des chercheur-e-s du Matisse et du TEMA, attirait un public de chercheur-e-s et doctorant-e-s de différents axes du CES (macroéconomie, institutions du marché du travail, démographie, histoire économique, etc.) mais aussi en provenance d'autres institutions telles que l'INED, l'INSEE, Sciences-Po, l'université de Cergy Pontoise, l'université de Nanterre, etc. Nous avons alors eu la chance d'assister aux présentations de nouvelles études, parfois encore peu abouties, mais qui sont aujourd'hui parmi les textes de référence de l'économie du genre, publiées dans les meilleures revues d'économie, telles que, par

exemple, l'*American Economic Review*. Parmi les invités du séminaire de genre du CES on a compté beaucoup d'économistes renommés dont les travaux de recherche ont touché à l'économie du genre, pour certains de façon occasionnelle, et pour d'autres régulièrement. Pour en citer que quelques-uns (par ordre alphabétique):

Eliane Badaoui (Economix, université Paris Ouest), qui nous a parlé d'un effet dit "Cendrillon" en économie du développement;

Miriam Beblo (université de Hambourg), qui nous a présenté ses travaux sur les inégalités de salaire homme-femme en Allemagne de l'est et de l'ouest, avant et après la chute du mur de Berlin;

Sylvie Blasco (université du Mans), qui s'est penchée sur les implications de genre de certaines réformes du marché du travail français;

Thomas Breda (Ecole d'Economie de Paris), qui a examiné les résultats de filles aux examens de mathématiques ;

Pierre-André Chiappori (université de Columbia à New York), qui a développé un modèle d'appariement sur le marché du mariage, prenant en compte, entre autre, la réussite scolaire des femmes;

Irma Clots Figuera (université Carlos III Madrid), avec ses travaux pionniers autour des femmes en politique et les retombées pour les filles en Inde ;

Christian Dustmann (University College Londres), qui nous a parlé de carrières des hommes et des femmes dans les entreprises à l'aide de données administratives ;

Eric French (Université de Cambridge), qui a étudié l'épargne des ménages ;

Nicole Fortin (Université de Vancouver), qui a investigué la mauvaise performance scolaire des garçons par rapport aux filles au Canada;

Daniel Hamermesh (université d'Austin), qui nous a montré comme être beau/belle donne accès à une meilleure rémunération sur le marché du travail;

Victor Lavy (Université de Warwick), qui a examiné les biais de genre dans la notation des filles par les enseignants en Israël, à l'aide de données administratives;

Valerie Lechêne (University College Londres), qui s'est penchée sur l'économie de la famille ;

Dominique Meurs (Université de Nanterre), avec ses travaux sur les promotions des femmes et le plafond de verre ;

Patrick Nolen (Université d'Essex), qui a examiné la performance comparée des filles dans les classes séparées par genre ou bien mixtes;

Ronald Oaxaca (Université d'Arizona), qui a développé une méthode très connue pour étudier les inégalités de genre et les décomposer en effets expliqués par les caractéristiques observées et effets résidus; mais qui nous a aussi montré comment les criminels de genre masculin sont plus souvent condamnés à des peines plus dures que les femmes;

Robert Pollak (Washington University in Saint Louis), un des auteurs les plus renommés dans le domaine de l'économie de la famille, qui nous a parlé de ses travaux en la matière ;

Barbara Petrongolo (Université d'Oxford), qui nous a éclairé sur les inégalités homme/femme sur le marché du travail ;

Almudena Sevilla (London School of Economics) qui a présenté ses travaux sur le temps parental et les retombées pour les enfants;

Mauro Silos Labini (Université de Pise), qui a étudié les effets de la représentation des femmes parmi les membres d'un jury sur la réussite des candidates.

En bref, ce furent des années très fructueuses pour la recherche en économie du genre et notre séminaire a contribué sans doute à l'avancée des travaux de recherche dans ce domaine, aussi, puisque de nombreux doctorants du CES ont rédigé leur thèse sur ces thèmes, comme Claire Thibout et Hélène le Forner, aujourd'hui maîtresses de conférences.

Intervention de Delphine Brochard (Maîtresse de conférence à l'Université Paris 1)

Derrière le label « économie du genre » (*gender economics*) coexistent deux approches différentes des questions de genre en économie (Becchio, 2020)⁹. Une première approche (*economics of gender*) développe une perspective micro-économique dans la lignée des travaux de G. Becker. Une seconde approche (*Feminist economics*) développe une perspective critique en réaction

⁹ Becchio, G. *A history of feminist and gender economics*. Routledge. (2020).

à ce premier courant, mettant en évidence l'influence du contexte social et politique sur les choix et comportements économiques étudiés.

L'économie féministe se développe d'abord aux USA à la fin des années 1970, portée par les revendications d'émancipation des femmes et en réaction avec le traitement néoclassique des questions posées par les féministes (Jean Shackelford, Marianne Ferber, Myra Strober, Barbara Bergmann, Nancy Folbre, Julie Nelson, Michèle Pujol...). Ces femmes économistes dénoncent les biais sexistes de cette approche et la naturalisation de la situation des femmes induite par la théorie des avantages comparatifs de Becker. Elles relient ces biais à la domination des hommes dans la discipline, les femmes étant largement sous-représentées dans les postes académiques et leurs contributions ignorées dans l'histoire de la pensée économique. Elles opposent au courant dominant une approche critique, ouverte sur d'autres disciplines (sociologie, psychologie, anthropologie...) et à vocation émancipatrice. Cette approche va fédérer des économistes aux positionnements divers, aussi bien en termes politiques qu'épistémologiques, affichant plus ou moins de radicalité et de rupture avec l'approche standard. Elle va ouvrir une multitude de voies de recherche, qui font sa richesse mais aussi sa faiblesse du point de vue académique, car elle n'offre pas un corpus unifié. Si, ce faisant, ces économistes ne fondent pas une alternative à l'approche standard, elles vont contribuer à son évolution vers des positions moins conservatrices et vers de nouveaux objets (les négociations à l'intérieur des couples, l'invisibilisation et la dévalorisation du travail féminin, le rôle des normes sociales genrées, le travail du care, les familles homoparentales, l'intersectionnalité, etc.)

A Paris 1, cette approche va inspirer des travaux à l'intersection de l'économie et de la sociologie. Dans le Séminaire d'Economie du Travail (SET), la question de l'emploi et du travail des femmes est ainsi présente dès les origines (années 1970 - 80), montrant que la femme n'est pas un travailleur comme les autres. Plusieurs chercheurs et chercheuses vont ainsi analyser la question de l'emploi et du travail à travers le prisme du genre. On peut citer, à titre d'exemples, les travaux suivants :

P. Bouillaguet et A. Gauvin (1979), « Le travail féminin - famille et système productif », *Revue Consommation*, n°2, p. 53-98

P. Bouillaguet, A. Gauvin et J.L. Outin (1981), « Femmes au travail. Prospérité et crise », Ed. Economica.

Des sociologues rattachées au MATISSE vont s'intéresser à la question de la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale et à l'incidence des politiques publiques (française et européenne) sur cette conciliation. Marie-Thérèse Letablier a contribué à de nombreuses études comparatives européennes et publiés de nombreux articles sur la question des politiques familiales. Marie-Agnès Barrère-Maurisson a également travaillé sur l'interface travail-famille, à partir de son ouvrage « La division familiale du travail : La vie en double » paru en 1992 aux PUF.

Du côté des économistes, c'est sans doute Rachel Silvera qui a, au Matisse, le plus contribué à l'étude et à la promotion du thème de l'égalité professionnelle. Ses nombreux rapports et articles analysant les pratiques des entreprises et le rôle des institutions (classification des emplois, grilles salariales, législations) dans la persistance des inégalités femmes-hommes dans l'emploi, ainsi que leur diffusion dans la société civile répondent pleinement à la vocation émancipatrice de l'économie féministe.

Cette perspective est aujourd'hui poursuivie au sein de l'axe « économie politique » du CES. Ce focus sur les pratiques des entreprises conduit à faire dialoguer les deux courants historiques de l'économie du genre. Pour reprendre l'expression de la célèbre économiste Claudia Goldin¹⁰ (2014), le dernier chapitre de la "grande convergence" vers l'égalité va se jouer dans les entreprises et leur capacité à annuler la pénalité en termes de salaire et de carrière qu'engendre le temps dédié à l'attention et aux soins portés aux autres (*care penalty*). Cependant l'analyse de ces pratiques et des moyens de les réformer diffère selon qu'on les considère, suivant une perspective micro-économique, comme le fruit de choix rationnels ou bien si on intègre les apports de la sociologie organisationnelle (J. Acker¹¹) invitant à déconstruire l'apparente neutralité de l'efficacité des pratiques organisationnelles pour faire émerger la norme genrée implicite du « travailleur (masculin) idéal » qui influence la manière dont le travail est conçu, organisé et valorisé au sein des organisations et qui se cristallise dans des règles institutionnalisées.

Ce travail de déconstruction se nourrit aussi des aspirations portées par les étudiant.e.s inscrit.e.s dans le programme de Master « Etudes sur le genre »

¹⁰ Goldin, C. A grand gender convergence: Its last chapter. *American Economic Review*, 104(4), 1091-1119 (2014).

¹¹ Acker, J. Hierarchies, jobs, bodies: A theory of gendered organizations. *Gender & society*, 4(2), 139-158. (1990).

dans lequel l'UFR d'économie et de philosophie de Paris 1 sont associés. A travers leurs interrogations et réflexions, ces étudiant.e.s nous invitent à porter plus d'attention aux problèmes d'intersectionnalité (genre, race et classe) ainsi qu'à regarder au-delà d'une inégalité binaire entre femmes et hommes pour envisager plus largement l'incidence de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre.

Intervention d' Hélène Le Forner (ancienne étudiante et doctorante de Paris I, maîtresse de conférence à l'Université de Rennes 1, chercheuse associée au CREM).

Avant d'effectuer mon doctorat à l'Université de Paris I, j'y ai été étudiante au magistère d'économie / master « Economie Théorique et Empirique » de 2013 à 2015. En plus des cours fondamentaux classiques de microéconomie et de macroéconomie, ce master offrait des cours d'introduction à différents champs de l'économie dont l'économie du genre et de la famille. Ainsi, le cours d'économie des populations donné par Hippolyte d'Albis et Laurent Toulemon mettait en lien les questions économiques et démographiques, soulignant ainsi l'importance de prendre en compte la démographie pour un grand nombre de questions économiques, celle des retraites étant la plus évidente. Le cours de théorie des populations donné par Anne Solaz et Benoît Rapoport visait à nous enseigner les déterminants des décisions prises au sein du couple : la mise en couple, la fertilité, la séparation, ou encore l'éducation de l'enfant, à la fois par le prisme des études empiriques et par le prisme de la modélisation micro-économique. Enfin le cours d'économie du personnel, enseigné par David Margolis et Elena Stancanelli était l'occasion d'aborder les thématiques de la discrimination, notamment de genre, mais aussi d'introduire la notion de temps dans la production des ménages à la fois à travers des études empiriques utilisant les données d'enquête emploi du temps, et à travers les modèles microéconomiques.

Ces cours de master m'ont fait découvrir l'économie du genre, champ méconnu de l'économie et m'y ont donné goût. Ils ont fortement marqué mes travaux par la suite, que ce soit sur les thèmes de l'effet de la séparation parentale sur l'éducation des enfants ou sur l'utilisation des données des enquêtes emploi du temps. C'est donc tout naturellement que j'ai poursuivi mes études en thèse à Paris 1 dans le champ de l'économie de la famille.

J'ai effectué ma thèse de 2015 à 2019, intitulée « Inégalités de capital humain : de l'importance de la structure familiale », sous la direction d'Hippolyte d'Albis (CNRS, PJSE) et d'Arnaud Lefranc (Cergy Paris Université, THEMA). Dans mon premier chapitre de thèse, j'ai montré que la séparation parentale a un effet négatif sur la réussite scolaire et professionnelle des individus en France¹² ¹³. J'ai ensuite cherché à savoir si cela pouvait s'expliquer par un effet de la séparation parentale sur l'allocation du temps des enfants et le temps passé avec les parents. En effet, je montre dans mon second chapitre de thèse que la séparation parentale réduit de 3h30 par semaine le temps passé avec au moins un parent présent.¹⁴ La seconde partie de ma thèse porte sur l'effet de la taille de la famille sur les compétences socio-émotionnelles des enfants.¹⁵ Nous montrons que l'augmentation de la taille de la famille a un effet négatif sur les compétences socio-émotionnelles des enfants, cet effet est totalement tiré par les filles. Plusieurs mécanismes peuvent expliquer cet effet. D'abord, l'augmentation de la taille de la famille augmente le temps passé dans les tâches ménagères pour les filles, ce qui peut se substituer à d'autres activités qui stimulent davantage le développement de l'enfant (activités éducatives, loisirs actifs). Deuxièmement, les parents augmentent le temps passé avec les garçons, alors que cet effet de compensation n'est pas à l'œuvre chez les filles.

Paris I m'a offert un cadre dynamique pour effectuer cette thèse. Plusieurs séminaires portaient sur les thématiques de l'économie du genre et de la famille : le séminaire PSL/INED/Paris 1 qui avait lieu une fois par mois et le séminaire Genre-Travail qui était également mensuel. Lors du déménagement à Jourdan, ces deux séminaires ont cessé, mais les thématiques d'économie du genre étaient également présentes dans le cadre des séminaires hebdomadaires d'Economie Appliquée et de Travail et Economie Publique.

Ces thématiques étaient également abordées par d'autres doctorants, notamment Quentin Lippmann et Quitterie Roquebert ; et par les chercheurs et

¹² Voir Le Forner, H. (2020). Age at parents' separation and children achievement: Evidence from France using a sibling approach. *Annals of Economics and Statistics*. doi: 10.15609/ annaeconstat2009.138.0107

¹³ Voir également Le Forner, H. (2022). Les effets de l'âge à la séparation parentale sur la réussite scolaire et la position sociale. *Education & Formations*, n° 104. doi : [10.48464/ef-104-09](https://doi.org/10.48464/ef-104-09)

¹⁴ Voir Le Forner, H. (2022). Parents' separation: What is the effect on parents' and children's time investments? *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*. doi: 10.1111/obes.12529

¹⁵ Voir Briole, S., Le Forner, H., & Lepinteur, A. (2020). Children's socio-emotional skills: Is there a quantity-quality trade-off? *Labour Economics*, 64, 101811. doi: 10.1016/j.labeco.2020.101811

doctorantes de l'axe d'économie du développement de PJSE. Je pense notamment à Juliette Crespin-Boucaud, Sarah Deschênes, Rozenn Hotte ou encore Paola Villar qui travaillent sur la polygamie, le mariage ou la séparation parentale.

L'Université de Paris 1 incite et permet à ses doctorants d'effectuer une mobilité lors de leur doctorat. J'ai ainsi pu effectuer un séjour à l'Université de Stockholm au laboratoire SOFI (Swedish Institute for Social Research), invitée par Markus Jäntti. Ce laboratoire est spécialisé en économie du travail et économie de la famille. C'était pour moi l'opportunité de rencontrer les chercheurs suédois travaillant sur ces thématiques. J'ai pu y suivre un cours doctoral sur l'économie du genre enseigné notamment par Johanna Rickne et Emma von Essen. J'ai également eu l'occasion d'assister à de nombreuses présentations de travaux en économie de la famille lors du séminaire hebdomadaire.

Après ma thèse, en 2019, j'ai effectué un postdoctorat à Aix-Marseille Université (AMSE), avant de devenir maîtresse de conférences à l'Université de Rennes 1 (CREM). J'ai eu l'occasion de donner un cours d'économie de la famille à Aix-Marseille Université auprès d'étudiants en seconde année de Licence qui suivaient le cursus international, à destination des meilleurs étudiants de licence. L'objectif de ce parcours est de faire découvrir des champs moins connus de l'économie à ces étudiants. C'est naturellement que j'ai choisi d'y enseigner l'économie de la famille. Cette année, je crée également un cours d'économie de la famille au sein du master IMEPP (Ingénierie, Management et Évaluation des Politiques Publiques) de l'Université de Rennes 1. La création de ces enseignements répond à une demande de plus en plus importante des pouvoirs publics de répondre aux questions relatives à l'économie du genre. De plus, ces thématiques prennent une place de plus en plus importante aujourd'hui dans la recherche économie publique.

J'ai poursuivi mes travaux de recherche en économie de la famille et économie du genre après ma thèse. J'ai travaillé sur les questions d'inégalités des chances. Au sein du projet IMCHILD, en collaboration avec Arnaud Lefranc (Cergy Paris Universités, THEMA) et Alain Trannoy (Aix-Marseille Université, AMSE), nous avons travaillé à quantifier la part des inégalités expliquée par le milieu familial en introduisant une nouvelle méthode basée sur la fratrie.

J'ai également développé un projet sur la place du genre dans la parentalité. J'ai ainsi travaillé sur les effets du temps parental sur le développement de l'enfant en distinguant le temps passé avec la mère seul, le père seul et les deux

parents.¹⁶ Avec Kenza Ellass (AMSE, PSE) et Sarah Vincent (AMSE), toutes deux doctorantes à l'AMSE, nous travaillons sur les effets des normes de genre sur l'investissement parental et le développement des enfants.

J'ai également pu élargir mes thématiques de recherches aux effets du vieillissement et de l'aide informelle. Avec plusieurs chercheuses, Marie Blaise (LISER), Sandrine Juin (Université de Créteil, ERUDITE) et Quitterie Roquebert (Université de Strasbourg, BETA), nous travaillons sur l'effet d'aider un parent en situation de dépendance sur la vie conjugale, en regardant notamment les effets sur l'allocation du temps au sein du couple¹⁷ et sur la satisfaction conjugale. Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Institut du genre (2500 euros). Nous avons pu organiser avec l'aide de l'ILVV une journée d'étude autour de la question « Aide informelle et vies de famille : une analyse des différences de genre » le 16 mars 2022 à Strasbourg¹⁸.

A Rennes, avec Marion Goussé (ENSAI, CREST) et Avner Seror (Aix-Marseille Université, AMSE), nous travaillons en collaboration avec des associations des familles : la Confédération des Familles (CSF) et l'Association d'Aide Familiale Populaire (AAFP) de Loire Atlantique. Nous projetons d'évaluer le programme de périnatalité mis en place par ces associations, financé par la CAF et le département de Loire-Atlantique. Nous aimerions voir les effets de ce programme sur le développement des enfants en étudiant différents mécanismes potentiellement à l'œuvre tels que la santé mentale des parents ou le temps passé avec les parents. Nous développerions une seconde intervention afin d'évaluer l'effet de l'utilisation des media sur le développement de l'enfant et l'investissement parental.

Au cours des dernières années, j'ai également eu à cœur de valoriser mes recherches auprès du grand public. A l'AMSE, j'ai pu participer au cycle Sciences Echos qui organise des conférences grand public présentant les champs de l'économie moins connus du grand public. J'ai ainsi pu présenter l'économie de la famille. Au vu des conditions sanitaires, nous avons privilégié un format vidéo, disponible sur youtube¹⁹. J'ai aussi pu écrire deux articles dans *Dialogues Economiques* synthétisant les résultats de mes recherches sur l'effet de la taille

¹⁶ Le Forner, H. (2021). Formation of Children's Cognitive and SocioEmotional Skills: Is All Parental Time Equal?, DIAL Working Paper Series 12/2021.

https://dynamicsofinequality.org/wp-content/uploads/2021/09/DIAL12_2021_compressed.pdf

¹⁷ Voir la figure du mois de l'ILVV : <https://www.ilvv.fr/index.php/fr/figurez-vous-que-lorsque-des-conjoints-aident-un-parent-linvestissement-dans-les-activites-du-foyer>

¹⁸ https://beta-economics.fr/uploads/2022/02/ProgrammeAide-informelle-vies-familiales_final2022.pdf

¹⁹ <https://www.youtube.com/watch?v=DjftLHAlyoA>

de la famille sur les compétences socio-émotionnelles des enfants²⁰ et sur l'effet de la séparation sur la réussite sociale des enfants.²¹

Intervention de Claire Thibout (ancienne doctorante de Paris 1, Enseignante-Chercheure à l'Université Catholique de Lille, membre du LEM-Lille Économie Management)

a) Le thème de recherche des stéréotypes de genre, et vision de l'intégration de l'économie du genre dans les années 2010-2014.

Je suis une économiste spécialisée sur les questions de genre, de famille et d'éducation. J'ai été formée à ces thèmes à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. En effet, j'ai découvert l'économie du genre et de la famille pendant mon Master 1, lorsqu'Elisabeth Cudeville (Université Paris 1) a encadré mon mémoire d'initiation à la recherche, qui portait sur la prise de décision au sein des couples. Ce travail m'a donné l'envie d'en savoir plus sur ce thème et d'y contribuer. J'ai alors commencé ma thèse de doctorat en 2010, au Centre d'Economie de la Sorbonne (CES) sous la direction de Catherine Sofer, et à l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) sous la direction d'Anne Solaz. J'ai soutenu ma thèse en 2014.

Je n'ai depuis cessé de poursuivre mes recherches sur ces thèmes, d'abord au sein d'un institut de recherche en Australie (Melbourne Institute: Applied Economic & Social Research), puis actuellement à la Faculté de Gestion, Économie & Sciences (FGES) de l'Université Catholique de Lille et au sein du LEM (Lille Économie Management, UMR CNRS 9221).

Je voudrais revenir ici sur mes années de Master et Doctorat au Centre d'Economie de la Sorbonne (CES). En particulier, je suis arrivée au CES au moment où les chercheur.e.s de l'Université Paris 1 commençaient à s'intéresser aux stéréotypes de genre et aux normes sociales. Ils/elles constataient que les modèles économiques de la famille peinaient à expliquer certains phénomènes.

²⁰ Sahl, L et Le Forner, H (2021), Compétences socio-émotionnelles : faut-il avoir une famille nombreuse ?, *Dialogues Economiques*. <https://www.dialogueseconomiques.fr/article/competences-socio-emotionnelles-faut-il-avoir-une-famille-nombreuse>

²¹ Le Forner, H et Le Clerre, N (2022), Séparation parentale et divorce : quels effet sur la réussite scolaire des enfants ?, *Dialogues Economiques*. <https://www.dialogueseconomiques.fr/article/separation-et-divorce-quels-effets-sur-la-reussite-sociale-des-enfants>

Par exemple, pourquoi les femmes effectuent la majorité des tâches domestiques, ce qui limite la réalisation de leur potentiel sur le marché du travail. L'hypothèse d'efficacité est habituellement faite dans les modèles de la famille, dans le sens où l'on postule que les ressources dans la famille sont allouées de manière à maximiser les gains. Cette hypothèse en particulier fut questionnée par les chercheurs de l'Université Paris 1. Ils/elles ont alors intégré dans des modèles de la famille des contraintes sociales :

- des stéréotypes, c'est-à-dire des croyances sur les compétences des hommes et des femmes,
- et des normes sociales, c'est-à-dire des règles de comportement imposées par la société, qui affectent les préférences.

Une des richesses des travaux menés au CES sur ces questions fut d'allier plusieurs types d'approches :

- des approches théoriques, par le développement de modèles de la famille, qui incluent des stéréotypes ou des normes sociales,
- des approches empiriques, notamment par l'exploitation des enquêtes emplois du temps françaises de l'INSEE, et d'autres pays.
- Une étude expérimentale a également été menée avec des couples.

Ma thèse s'est intégrée à ces recherches menées au CES, en s'intéressant à l'efficacité et aux stéréotypes de genre dans la famille et lors des choix éducatifs. Dans le domaine de l'éducation, avec Benoît Rapoport (Université Paris 1, INED), nous avons cherché à comprendre pourquoi les filles choisissent plus souvent des filières éducatives moins prestigieuses et rémunératrices, alors qu'elles réussissent aussi bien à l'école que les garçons.

Un résultat important de ma thèse, mais aussi plus globalement des recherches du CES sur ce thème, fut de montrer qu'afin d'aboutir à une répartition plus efficace des compétences et des talents dans la société, les incitations monétaires ont un effet sur les comportements, mais limité. En revanche, agir sur les croyances représente un vecteur clé de changement.

Ce thème des croyances a ainsi façonné ma thèse ; il est aussi présent dans l'ensemble des recherches que j'ai pu mener par la suite. Par exemple, j'ai travaillé récemment sur la violence domestique. Les croyances et les normes y ont un poids très important et cela a été inclus dans l'analyse.

Au-delà de la richesse intellectuelle présente au CES sur ces thèmes, le CES offrait un cadre dynamique et foisonnant autour de la recherche en économie du genre. Le séminaire en économie du genre se tenait régulièrement. En tant que doctorante, je participais en aidant à l'organisation matérielle du séminaire. Je rencontrais toujours le/la chercheur.e invité.e après sa présentation. L'ANR Ginhdila (Gender Inequalities and Household Division of Labour) a coïncidé avec mes années de thèse. J'ai également participé activement à l'organisation d'une conférence sur l'économie de la famille et du genre (je décris cette conférence dans la suite de ce texte).

Ainsi, dans les années 2010, mon ressenti était que l'économie de la famille et du genre étaient très bien intégrées au CES.

Je réalisais en parallèle ma thèse à l'INED. J'y côtoyais des sociologues, démographes, historiens etc. Je voyais comment les questions de genre et de famille étaient abordées par d'autres disciplines. Mon ressenti est que l'économie était considérée comme une discipline pertinente pour étudier ces questions de genre.

Malgré l'acceptation de l'économie du genre comme un champ à part entière, j'ai pu parfois ressentir certaines réticences. Un exemple est le domaine des stéréotypes lorsqu'il s'agit d'étudier l'allocation du temps dans les couples. En tant qu'économiste du genre, il reste souvent nécessaire de bien justifier de la raison de s'intéresser à ces questions de genre, et d'en expliquer l'importance.

b) Conférence en l'honneur de Catherine Sofer, « The Economics of Gender and the Household ». 12 juin 2014, Paris

La suite de ce texte se concentre sur un évènement qui a eu lieu à la Maison des Sciences Economiques, le 12 juin 2014 : la conférence en l'honneur de Catherine Sofer, sur le thème de « The Economics of Gender and the Household ». Cette conférence a été organisée dans le contexte du départ à la retraite de Catherine Sofer, par quatre chercheuses de l'Université Paris 1 : Elisabeth Cudeville, Angela Greulich, Elena Stancanelli et moi-même.

L'objectif fut de réunir des chercheur.e.s travaillant sur les thèmes que Catherine Sofer a développés pendant sa carrière. Certain.e.s chercheur.e.s ont présenté un papier de recherche, d'autres ont discuté les présentations.

Cet évènement a connu un réel succès. Nous avons eu l'honneur d'accueillir des chercheur.e.s d'Australie, des Etats-Unis, du Canada, de Paris, Strasbourg etc.

Sept papiers furent présentés. Revenons brièvement sur chacun des intervenants et intervenantes et les lignes marquantes de leurs présentations.

Nous avons accueilli une présentation de **Pierre-André Chiappori (Columbia University)**, ainsi qu'une présentation de **Patricia Apps (The University of Sydney)**. Tous deux, séparément mais au même moment (à la fin des années 1980), ont proposé une vision très similaire de la représentation du ménage : il s'agit du modèle collectif de décision au sein des ménages. Ce modèle repose sur une seule hypothèse : l'hypothèse d'efficacité, ce qui évite ainsi de faire des hypothèses *ad hoc* sur le processus de négociation entre les conjoints. Il s'agit de l'une des raisons pour laquelle ce modèle a suscité un très fort engouement de la part de la communauté scientifique. De nombreux enrichissements du modèle initial ont été proposés par la suite.

Lors de la conférence, **Patricia Apps (The University of Sydney)** nous a expliqué dans quelle mesure le revenu du ménage est une mesure appropriée du bien-être du ménage si l'on tient compte de la production domestique.

La présentation de **Pierre-André Chiappori (Columbia University)** faisait écho à celle de Patricia Apps. Il se demandait comment mesurer les inégalités en considérant la production domestique et les biens publics dans le ménage. Il proposait une nouvelle manière d'intégrer les biens publics dans un modèle de ménage.

Les autres présentations de la conférence continuaient de se faire échos les unes aux autres, amenant à des discussions passionnantes.

La présentation de **Gaëlle Ferrant (économiste à l'OCDE ; ancienne doctorante de Catherine Sofer)** portait sur les échelles d'équivalence dans l'allocation du temps. Elle regardait ce que l'on gagne (en temps et en bien-être) en vivant en couple en comparaison à vivre seul.

Olivia Ekert-Jaffé (INED) a expliqué comment mesurer le coût en temps de l'enfant en termes d'heures de loisir perdu par les parents.

Rodolphe Dos Santos Ferreira (Université de Strasbourg) a présenté un modèle théorique des dynamiques de fertilité. Il existe généralement un arbitrage pour les parents entre la quantité et la qualité des enfants. Cependant, dans les pays en développement, l'arbitrage est différent puisque le travail des enfants peut apporter une source indispensable de revenu. Rodolphe Dos Santos Ferreira présentait un modèle de fertilité conciliant ces deux approches.

Guy Lacroix (Université Laval, Canada) a présenté une nouvelle manière de tester l'hypothèse d'efficience sur laquelle repose le modèle collectif. A partir de données du Burkina Faso, son test rejette l'hypothèse d'efficience pour les décisions de consommation des ménages.

Catherine Sofer (Université Paris 1) a clôturé la journée de conférence en présentant un travail expérimental (avec Hélène Couprie et Elisabeth Cudeville), qui étudie si les couples dévient de l'efficience lorsqu'ils prennent leurs décisions de production domestique. L'expérience menée montre que c'est le cas : les femmes se sur-spécialisent dans les tâches stéréotypées féminines et les hommes dans les tâches dites masculines, par rapport à ce que leurs compétences réelles indiquent. Les rôles de genre et les stéréotypes affectent donc le comportement des couples.

Conclusion du séminaire (Catherine Sofer)

Lors de la fin de la séance de séminaire, une discussion s'est ouverte sur l'orientation actuelle des recherches sur le genre, et sur la place possible de l'économie comme discipline dans cette perspective. Beaucoup de recherches actuelles en sciences humaines sur le genre, en effet, tendent à rejeter une distinction hommes/femmes largement présente, tant dans les recherches en économie que dans les grandes bases de données, entre autres. Ce rejet se fait au profit d'une vision plus floue, fluctuante et inclusive de la notion de « genre », par opposition à une différenciation jugée trop dichotomique, voire biologisante. La discussion porte, d'une part, sur la manière dont l'analyse économique peut

intégrer ces nouvelles problématiques, par exemple en comparant l'organisation productive des couples hétérosexuels et homosexuels, ou en mesurant les discriminations dont ces derniers sont potentiellement l'objet. Elle a porté, d'autre part, sur l'intérêt et la pertinence de maintenir en économie des analyses et des données différenciées selon un critère de différenciation hommes/femmes (en y ajoutant éventuellement les autres genres LGBTQ) qui paraît non seulement pertinent mais tout à fait indispensable à la majorité des économistes présent(e)s à ce séminaire pour mieux comprendre et faire en sorte de limiter et éventuellement faire disparaître à terme une des principales sources d'inégalités socio-économiques qui reste flagrante.